

CR réunion CA ALCL du lundi 12 juillet 2021

Présents : Michel R, Michel L, Liliane, Agnès, Nicole, Daniel, Patricia, Anne-Marie, Yves, Noëlle.

Excusés : Danielle représentée par Noëlle, Claire représentée par Patricia, Marie-Claude représentée par Anne-Marie, Joël démissionnaire du CA et remplacé par Yves.

Ordre du jour :

- préparation de la saison 2021-2022 pour chaque atelier
- investissements des différents ateliers
- bilan financier
- questions diverses

En préambule, Yves nous informe, que suite à la volonté de Joël ,émise lors de l'AG, de démissionner du CA, Joël ne veut plus être le responsable de l'atelier informatique (mais continuera de l'animer) et a sollicité Yves pour le remplacer : candidature d'Yves acceptée par les membres présents.

Info : date du forum des associations à Creully : samedi 4 septembre.

Bilan, projection et investissements pour la rentrée de septembre des différents ateliers

Calligraphie : Yves précise que l'atelier a fonctionné de la mi-septembre à fin octobre avec des mesures adaptées au protocole sanitaire.

Suite au confinement et aux directives gouvernementales, la reprise en présentiel n'a pu se faire qu'en juin ,à raison de 3 séances. Pendant la période d'inactivité,Anne-Marie a tenté de motiver le groupe en proposant des conseils via internet.

Michel remercie Anne-Marie pour l'affiche calligraphique qu'elle a réalisée à l'occasion de l'après-midi du 4 juillet dernier, sur le thème « un après-midi au XVIIIème siècle » et distribuée à tous les habitants de PSS.

La reprise pour la saison 2021-22 est prévue le lundi 13 septembre.

Pas d'investissement à prévoir. Matériel nécessaire : papier, brou de noix.

Chorale : bilan présenté par Agnès

La chorale a fonctionné de fin août à fin octobre, avec répétitions dans l'église de Lantheuil en raison des protocoles sanitaires. Reprise en extérieur sous le préau de l'Agora en juin (4 séances). Agnès espère que la dynamique du groupe n'aura pas été mise à mal avec cette saison incomplète.

Reprise programmée le lundi 13 septembre ; le lieu des répétitions ne pourra être décidé qu'au dernier moment.

Investissement : du fait du déménagement des casiers par Rytm'Orival , Agnès a anticipé les achats afin de pouvoir ranger les partitions qui traînaient par terre, pour un montant de 87,94€ : investissement accepté.

Couture : bilan présenté par Nicole

3 cours ont pu avoir lieu en septembre- octobre au lieu de 6 programmés pour le trimestre.

Sur les 3 cours dus, un est programmé **le 1^{er} octobre** prochain avec pour le moment 2 inscrites sur 5.

Investissement: le problème du remplacement des tables évoqué depuis mars dernier est toujours en suspens et est lié à la décision de la municipalité qui a décidé de prendre à sa charge le coût total du remplacement des tables. Patricia, en tant qu'adjointe à la mairie de PSS, va relancer la demande auprès de Gérard Leu.

Précision donnée par Patricia concernant le versement de la subvention à l'ALCL amputée de 50 % pour la saison écoulée : la différence n'est pas consécutive à l'achat programmée des tables mais est

le fait d'une baisse de 50 % des subventions versées à toutes les associations de PSS, en raison de la pandémie.

Pas d'investissement à prévoir ; chaque participante venant avec son matériel.

Informatique : bilan présenté par Yves :

L'atelier a fonctionné du 15 septembre à fin octobre avec un protocole sanitaire.

Puis reprise de l'activité à l'Agora du 9 juin au 3 juillet inclus.

Reprise programmée le mardi 14 septembre.

Le programme sera établi la rentrée en fonction des demandes des adhérents.

Pas d'investissement à prévoir.

ABCDés : bilan présenté par Anne-Marie

18 participantes en début de saison 2020-21 : en raison des mesures sanitaires en vigueur l'activité a fonctionné de septembre à fin octobre à raison de 2 groupes tous les mardis après-midi.

Sur le mois de juin écoulé, 3 séances ont pu être programmées.

Malgré la période d'inactivité en présentiel, le groupe n'a pas chômé ; des consignes ont été données par mail : une dizaine de couvertures ont été livrées au service de pédiatrie du CHU.

Anne-Marie espère qu'en décembre prochain le Téléthon pourra avoir lieu car le stock est tout prêt pour la vente.

Reprise programmée le mardi 14 septembre , en 1 ou 2 groupes selon les consignes qui seront en vigueur.

Investissement : afin de poursuivre la confection de couvertures « baby quilt », il faudra prévoir l'achat de tissus.

Rando : Agnès précise que le groupe comptabilisait 38 randonneurs la saison passée ; 2 randos ont eu lieu en septembre et octobre. Le séjour prévu à Sap en mai dernier a de nouveau du être annulé et est reporté en mai 2022, les arrhes ayant été versées en 2019.

Reprise programmée le vendredi 17 septembre.

Gym douce : 14 participants en septembre 2020 ; les cours ont été dispensés du 16 septembre à fin octobre, à raison de 2 groupes de 7 personnes. Reprise des cours en extérieur, sous le préau de l'Agora depuis le 26 mai jusqu'à fin juin.

Reprise programmée le mercredi 15 septembre . La configuration du cours sera fonction du nombre d'inscrits et des directives sanitaires.

Pétanque: bilan présenté par Daniel

42 inscrits la saison passée. Le club a fonctionné de septembre à octobre, puis a repris fin avril, sous l'égide de l'ALCL. Avec l'accord de la municipalité, quelques joueurs se sont retrouvés en dehors des périodes de confinement (novembre 2020 et avril 2021).

Un concours ouvert à tous a eu lieu le 10 juillet dernier.

Prochain **concours prévu le samedi 4 septembre.**

Pas d'arrêt de l'activité pendant les vacances.

Investissement : en raison du nombre croissant de participants aux concours extérieurs, Daniel a sollicité Gérard Leu pour avoir l'autorisation d'agrandir l'espace afin d'installer 4 nouvelles pistes.

Accord de principe du maire pour l'autorisation de créer 4 pistes sur le terrain communal, mais sans aide financière.

Daniel a chiffré le coût d'installation des 4 terrains à 2000 € et demande l'aval du CA ; il précise que cet investissement pourra être remboursé en 2 ans, grâce aux bénéfices engrangés pendant les concours.

Avis divergents au sein des membres présents :

- Michel Lemarchand au vu du bilan financier de notre association précise que l'investissement peut se faire mais pourrait peut-être être scindé en deux et ne prévoir que la réalisation de 2 pistes dans un premier temps...

- période peu propice pour un investissement d'un tel montant, sachant que les prévisions du fonctionnement de l'ALCL à la rentrée sont aléatoires et conditionnées aux directives gouvernementales.

- quid du devenir des pistes si dans l'avenir, la municipalité voulait reprendre possession des terrains communaux : Michel précise que le contrat devra être bien rédigé.

....

Patricia, en tant qu'adjointe à la mairie, propose que le CA donne une directive à suivre et ensuite de revoir le projet avec la municipalité.

Malgré les réticences de plusieurs membres présents, Michel opte pour une solution de consensus et propose qu'aujourd'hui soit acté la réalisation des 4 pistes, mais sans préciser la date d'avancement des travaux, et que cette dernière sera fonction de l'évolution de la pandémie.

Accord de principe des membres présents.

Jardin Tournesol : bilan présenté par Patricia

4 participantes sur la saison passée ; idem en septembre.

Nécessité de distribuer des flyers sur cette activité avant septembre pour mieux la faire connaître.

Achats de graines, oignons, bêche (grelinette) et nourriture pour les poules pour un montant total de 91€.

Investissement à prévoir : achat d'une bâche pour la serre, et 2 tabourets de jardinage (agenouilloir) : montant à chiffrer.

Yoga : bilan présenté par Agnès

18 participantes la saison passée ; groupe scindé en 2 pour les séances de septembre à fin octobre.

Reprise des cours en juin en extérieur (préau Agora)

Reprise programmée le mardi 14 septembre. Configuration du cours en fonction de l'évolution sanitaire .

Info concernant le ménage :

Michel précise que Sylvie, technicienne de surface a été embauchée sur un contrat de 2h/ mois la saison passée pour un coût de 24€/mois. Compte-tenu des périodes d'inactivité, et son salaire ayant été maintenu en totalité, sans demande d'indemnité de chômage auprès de l'Ursaff, Sylvie est redevable d'un certain nombre d'heures ; elle accepte de reprendre son activité de 2h/mois dès septembre en étant rémunérée sur la base d'1h/ mois.

Bilan financier présenté par Michel L :

- liquidité : 365€

- compte courant : 2880€

- livret : 10421 €

Pour info, sur la saison écoulée, la part budgétaire relevant des salaires versés aux 4 salariés de l'ALCL est supérieure à 5000 €.

Réalisation du **trytique** : à voir rapidement avec Joël (Noëlle)